

[Communiqué de Presse]

Mars 2024.

L'Agefiph et Transitions Pro Hauts-de-France renouvellent leur partenariat pour 2024

L'Agefiph poursuit en 2024 sa mobilisation aux côtés de Transitions Pro Hauts-de-France pour promouvoir et accompagner le changement de métier des salariés reconnus Travailleurs Handicapés ou engagés dans une procédure d'inaptitude.



Stéphane Guénézan, Directeur Général Transitions Pro HDF et
Ivan Talpaert, Délégué Régional Agefiph HDF

Forts des réalisations de 2023, **Ivan Talpaert**, délégué régional Agefiph en région Hauts-de-France et **Stéphane Guénézan**, directeur général Transitions Pro Hauts-de-France ont signé leur nouveau partenariat pour 2024.

L'ambition pour 2024 est de continuer à informer et sensibiliser les équipes et partenaires, et de poursuivre leur professionnalisation, afin de faciliter les transitions professionnelles des salariés et élaborer des parcours de reconversion adaptés aux restrictions d'aptitude.

En 2023, le partenariat entre l'Agefiph et Transitions Pro aura permis d'accompagner 79 salariés en reconversion en procédure d'inaptitude ou reconnu en situation de handicap, en prenant en charge leur transition vers de nouveaux métiers.

La coordination des équipes Transitions Pro Hauts-de-France avec le réseau Cap Emploi et les Services de Santé au Travail - et le soutien financier de l'Agefiph - auront permis d'améliorer la qualité des projets de reconversion soumis à l'appréciation de Transitions Pro. Ainsi 86 % des dossiers soumis à la commission paritaire Transitions Pro Hauts-de-France en 2023 ont été acceptés et pris en charge contre 66% tous salariés confondus.

Les parcours-types

Les salariés bénéficiaires d'une reconversion réalisée en cofinancement Transitions Pro avec l'Agefiph occupent des emplois d'employés ou d'ouvriers (90%) et sont plutôt des femmes à 63%. Conformément aux orientations des deux partenaires - qui privilégient les premiers niveaux de qualification -, les salariés dont la reconversion est prise en charge par les deux partenaires ont niveau égal ou inférieur au Baccalauréat à plus de 72% de (Niveau 4).

Il en ressort des projets de reconversion orientés principalement vers les métiers d'assistantat médico-social, secrétariat médical, comptabilité, gestion de paie ou de conseillers en insertion professionnelle, la conduite routière ou l'informatique à l'exemple d'Isabelle, Benjamin ou Sabrina.

3 parcours illustrent ce partenariat

Isabelle veut coder

Isabelle, **agente d'exploitation transport routier** dans une structure de logistique. Son handicap dans les circonstances actuelles de travail lui occasionne de nombreuses absences. Après une inaptitude provisoire et un séjour en centre de rééducation, Isabelle opte pour une reconversion professionnelle.

Elle réalise un bilan de compétences en septembre 2022, proposé par son employeur. Ce dernier lui a permis d'étudier plusieurs voies (par le biais du site CIDJ, d'enquêtes métiers, de vidéos explicatives...) et d'en fermer d'autres (capacités physiques notamment),

Son choix se porte sur le **métier de développeur web**. Un métier qu'elle qualifie de passionnant après l'avoir découvert. Elle a même commencé à coder chez elle autant pour le plaisir que pour conforter son choix. À la perspective de passer des heures assises à un bureau, un ergonome lui a confirmé qu'il était possible d'adapter son poste de travail. Elle a démarré en janvier 2023 une formation de 511 h, niveau bac + 2, de Développeur Web et Web mobile, avec, à l'issue, des perspectives d'emplois très importantes.

Benjamin à un avenir qui roule

Benjamin s'est orienté vers ce nouveau métier à la suite du passage de la visite médicale. En effet, plusieurs restrictions étaient posées : interdiction d'être à genou plus de 30 min, de port de charge supérieur à 20 kg, d'utiliser plus de 30 min des objets vibrants. Pour ce **chef d'équipe canalisateur**, il était évident qu'une reconversion s'imposait. Il souhaitait rester au plus près du terrain. Et dans un domaine de compétences qu'il maîtrise plutôt bien. Par ailleurs, il apprécie la conduite, associées à du levage et des échanges avec de multiples personnes tout au long des semaines.

Les échanges qu'il a avec les **chauffeurs** qui livrent ses chantiers confirment son choix d'orientation. Ces échanges lui permettent de bien prendre conscience des difficultés que peuvent rencontrer les chauffeurs. De plus, certaines compétences acquises dans son ancien métier lui seront utiles : connaissance des produits, des règles de sécurité... Par ailleurs, il possède une qualification ATEX qui l'autorise à transporter du gaz.

Le titre pro porteur de niveau V (permis PL-FIMO-TMD de base) lui semble le plus approprié. Ses différentes recherches ont montré qu'il trouverait facilement du travail dans un métier en tension. Et, pour mettre le plus de chances de son côté, en amont de cette formation, il a passé le CACES R 490 avec option télécommande. Pour Benjamin, tout roule...

Sabrina construit sa nouvelle vie

La formation d'**assistante comptable** s'est imposée naturellement à Sabrina. À 56 ans, le métier **d'hôtesse de caisse** n'est plus compatible avec son handicap. À ses problèmes auditifs, se sont ajoutés, avec le temps, des problèmes de tassement de disques vertébraux. Après un an de préparation, elle s'est lancée.

Elle sait tout du métier qu'elle veut faire. Elle a pu échanger avec plusieurs comptables en poste et ce qu'il en ressort la conforte dans son choix. Elle s'adapte facilement aux nouveaux logiciels et le travail sur ordinateur ne l'inquiète pas. Sa recherche lui a également permis de constater que plusieurs structures non loin de chez elles proposaient des emplois correspondant à la formation qu'elle voulait faire. Elle a même repéré une entreprise « handi-bienveillante » où elle va postuler un stage.

Pour elle, cette formation d'assistante comptable de 888 h, c'est la porte ouverte sur une nouvelle vie !

Contacts presse

Transition Pro Hauts-de-France : Florence DUPRE
Tél.07 88 80 65 12 – fdupre@transitionspro-hdf.fr

Agefiph Hauts-de-France : Ivan Talpaert
Tél.06 68 22 38 62 i-talpaert@agefiph.asso.fr

3Z Communication – Vanessa Vazzaz

Tél. : 06 62 07 53 34 – vanessa@3zcommunication.fr